

Orléans, le 30 juin 2011

INFORMATION PRESSE

L'agence de l'eau met à disposition un Atlas départemental de l'assainissement non collectif (ANC) dans le bassin Loire-Bretagne.

L'agence de l'eau a fait réaliser un état des lieux de l'assainissement non collectif (ANC) sur le bassin Loire-Bretagne. Son objectif est de constituer une base de données vivante de l'ANC sur son territoire, qui permette aux services publics de l'ANC (les Spanc) et aux services départementaux d'assistance technique à l'assainissement non collectif (les Satanc) de se situer par rapport aux autres services du bassin.

Installées sur le site de l'agence de l'eau, les données de cet atlas sont donc également accessibles à l'ensemble des élus et des habitants.

Les données ont été collectées par questionnaires et par visite des conseils généraux. L'atlas comprend une série de cartes de synthèse au niveau du bassin et pour chaque département les cartes suivantes, réalisées sur la base des données 2010 :

- présentation et localisation des services publics d'assainissement non collectif (SPANC)
- installations d'ANC recensées par SPANC
- installations d'ANC restant à diagnostiquer
- réhabilitation des installations d'ANC classée prioritaire suite au contrôle diagnostic
- coût du contrôle diagnostic d'ANC d'une installation existante
- coût du contrôle d'ANC d'une installation neuve
- mode de gestion du contrôle d'ANC des installations existantes
- mode de gestion du contrôle d'ANC des installations neuves

On peut aussi préférer feuilleter l'atlas sur Calaméo en suivant le lien :

www.eau-loire-bretagne.fr/collectivites/guides_et_etudes/assainissement/non_collectif

Contact technique : Philippe AGENET, philippe.agenet@eau-loire-bretagne.fr

Contact presse : Paule OPERIOL, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Suivez les brèves de PauleOperiol sur twitter

Etablissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,

- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants.